

COIN INTELLO : continuer de tricher avec les notes de frais !

22-06-2007

Spécialisée dans les outils de gestion de notes de frais, la société KDS publie une enquête révélant que 20% des cadres trichent sur leurs notes de frais, et que 80% savent comment tricher. La fraude serait généralement inférieure à 10 €, montant à comparer des frais non remboursés faute de justificatifs. Les Anglais tricheraient principalement sur les taxis, les Français sur les frais kilométriques et les restaurants.

Le commentaire oomark

Ces résultats sont surprenants. Seule une petite minorité en prendrait à son aise avec les notes de frais, et pour un montant inférieur à deux tickets resto ! Si un tel civisme se confirmait, il deviendrait inutile de les vérifier autrement que par sondage, et encore... Ce serait navrant. Le contrôle des notes de frais est l'un des moments les plus divertissants des obligations managériales. Quel plaisir que cette partie de cache-cache entre le contrôleur et le contrôlé ! Quelle satisfaction de traquer les soi-disant repas clients le dimanche, pister les nuits dans des hôtels qui n'existent plus et écouter les explications vaseuses sur le nombre de bouteilles. En supprimant tout ceci, ce serait une dimension humaine de plus qu'on ferait disparaître au profit des logiciels et autres workflows. On se plaît à penser que l'enquête sous-estime peut-être la réalité et que, du moins dans nos pays latins, cette respiration, discutable mais savoureuse, de la vie professionnelle que constitue le jeu avec les notes de frais se prolongera durablement.